



**Journée annuelle ADOM du 20 mars 2019**

**Intervention d'ouverture du Président, Bruno HUSS**

Mesdames, Messieurs les directeurs,  
Mesdames, Messieurs les partenaires,  
Mesdames, Messieurs les invités,

Et Monsieur Abdelaziz ALAOUI, Président de la CMIM (Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine), Vice-Président de l'AIM (Association Internationale de la Mutualité) en charge du Moyen Orient et de l'Afrique et administrateur à l'ANAM (Agence Nationale de l'assurance Maladie) du Maroc, dont je salue la présence et son soutien répété à l'ADOM et nos actions en Afrique.

Je tiens également à souligner la présence de notre président d'honneur, Jacques CHABRAN qui a conduit aux destinées de l'ADOM pendant plusieurs années et qui m'a accompagné, lentement mais sûrement, vers la présidence que j'occupe aujourd'hui. Merci Jacques !

Je sais que la thématique de notre Journée Annuelle d'aujourd'hui t'intéresse spécialement et te permettra d'intervenir.

Et je salue Albert LAUTMAN, Directeur général de la FNMF, que je remercie tout particulièrement pour sa présence, ainsi que pour l'intérêt et le soutien qu'il apporte à l'ADOM depuis sa prise de fonction.

Je suis ravi de vous accueillir aujourd'hui pour notre Journée Annuelle 2019 d'échanges, de débats et de réflexion. Nous sommes réunis cette année encore en ce symbolique Palais de la Mutualité et je tiens à en

remercier les services de la FNMF qui nous accompagnent sur l'organisation de cette journée. Et, en particulier, Lucile MIGNOT qui s'y est beaucoup investie et Véronique PICOT qui nous suit tout au long de l'année, toutes les deux de la Direction de la Communication de Francois RAUCH, notre cher secrétaire général.

Cette Journée Annuelle est la 5<sup>ème</sup> que nous tenons depuis l'initiative que nous avons lancé avec François RAUCH précisément, le 27 mars 2015, au Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux, juste après nos prises de fonction actuelles à l'ADOM. Cette 1<sup>ère</sup> Journée, animée par Christian OYARBIDE, avait été une telle réussite que nous l'avons renouvelé depuis chaque année. Notre Journée Annuelle ADOM est devenue un rendez-vous mutualiste incontournable, depuis 5 ans, de chaque mois de mars et je vous en félicite.

Il y a un an, lors de notre Journée Annuelle 2018, nous avons traité de l'innovation dans les entreprises mutualistes.

Nous souhaitons mettre en exergue comment les entreprises mutualistes, dans leur diversité, font face aux évolutions de l'environnement, s'approprient l'innovation, sous toutes ses formes, pour améliorer le service rendu aux adhérents.

Depuis plusieurs années, nos entreprises mutualistes ont dû s'adapter à bien des évolutions et des contraintes. Et, elles l'ont plutôt bien fait. Nous pouvons même considérer que peu de secteurs d'activité ont connu de telles évolutions à intégrer, tant au niveau réglementaire, concurrentiel, technique, organisationnel,....

J'avais cité, bien sûr, l'ANI dont nous redoutions les impacts sur nos effectifs mutualistes et sur nos marges. Et également les mises en conformité avec solvabilité II, mais aussi, les contrats responsables, la mise en place de DSN, la généralisation du tiers payant, les impacts du numérique, et la nécessité de l'innovation dans nos pratiques et nos organisations.

L'innovation, au sens large, constitue le nouveau challenge de nos entreprises mutualistes. Comment se l'approprier pour servir au mieux nos adhérents, comment accompagner nos collaborateurs dans les changements qu'elle induit, comment conjuguer technologies et relations

humaines ? Ce sont quelques-uns des défis que nous relevons au quotidien dans nos entreprises mutualistes et la Journée Annuelle 2018 nous avait permis de les approfondir.

Depuis, nous avons eu à intégrer d'autres sujets, dont le fameux RAC Zéro !

La thématique d'aujourd'hui, sur l'évolution des parcours de soins et de santé, représente, d'une certaine façon, une continuité dans l'innovation de nos pratiques.

L'ADOM a bien la vocation d'accompagner ses membres sur toutes les évolutions du métier de directeurs mutualistes, en organisant des lieux de rencontre, d'échange, de partage d'expérience entre directeurs et avec nos partenaires, dont il faut souligner leur apport d'expertise à nos réflexions.

Ces échanges, nous avons souhaité qu'ils puissent être ouverts le plus largement possible à tous les directeurs mutualistes, au-delà de nos Livres d'appartenance (Livre I, II et III) et au-delà de nos Codes d'exercice (Code de la Mutualité, des Assurances et de la Sécurité Sociale). C'est pourquoi, l'ADOM se positionne aujourd'hui comme le réseau privilégié des directeurs mutualistes, inter-Livres et inter-Codes. Et nous avons le grand plaisir de compter parmi nos membres des directeurs représentant l'ensemble de la grande famille mutualiste.

Et je salue la présence de Djamel SOUAMI, nouveau président du CTIP, en le remerciant de sa participation.

L'ADOM est ouverte au-delà de la métropole, sur l'outre-mer bien sûr, avec nos collègues antillais et réunionnais, mais aussi sur l'Europe et l'Afrique francophones et maintenant sur le Québec qui sur bien des sujets est à la pointe de l'innovation.

Dans ce cadre élargi, nous avons été agréée par l'OIF, (Organisation Internationale de la Francophonie) en tant qu'ONG francophone représentative et avons été invités en septembre 2018 à la Conférence de la Francophonie d'Erevan où notre collègue Emmanuelle CAILLE a pu nous représenter et porter une vision mutualiste au sein de la Francophonie.

C'est aussi à ce titre que l'ADOM a soutenu le voyage d'HERMIONE 2018 avec une belle escale à Tanger le 9 mars 2018 où nous étions représentés par nos collègues marocains de la CMIM que je tiens à remercier, mon cher Said.

Je souligne aussi l'implication de notre collègue Paul LE BIHAN, Directeur général de l'UMR, dans l'Association Hermione-La Fayette, dont il est vice-président, et qui avait organisé ce voyage avec l'OIF.

L'ADOM aura donc connu une belle activité en 2018. Nos manifestations mensuelles ont permis aux participants de confronter leurs points de vue entre directeurs et avec les experts métiers de nos partenaires sur diverses thématiques de la gestion de nos mutuelles.

Je citerai, en premier lieu, la matinée du 16 janvier 2018 chez Unéo, avec notre partenaire Valmen, où nous avons traité de la transformation d'une contrainte réglementaire en faisceaux d'opportunités.

Puis le 13 février, nous avons organisé une matinée originale et très appréciée avec LesFurets.com sur le thème de comment remettre l'utilisateur du cœur du produit ?

Le 7 mars, une matinale sur le sujet de la Blockchain, son enjeux et son utilisation pour les mutuelles et plus largement dans le secteur de l'assurance, animée par la FNMF.

Puis le 13 mars, nous avons eu notre Journée annuelle 2018 sur l'innovation mutualiste que j'ai évoquée à l'instant, avec des interventions particulièrement intéressantes d'Albert LAUTMAN - Directeur général de la FNMF, et de Christian SCHMIDT DE LA BRELIE - Directeur général de KLESIA. Nous avons également pu assister à un examen médical à distance spécialement impressionnant.

Nous avons tenu notre assemblée générale 2018, le 17 avril, en un lieu privilégié : l'Institut Mutualiste Montsouris, établissement hospitalier renommé pour le caractère innovant de ses pratiques. Je tiens à remercier son directeur, Jean-Michel GAYRAUD, membre de l'ADOM, pour la qualité de son accueil. L'ADOM a d'ailleurs, ce jour-là, pu matérialiser son soutien à cet hôpital mutualiste de référence.

Le 25 mai, nous avons débattu lors d'une matinée avec Carte Blanche Partenaire de la compatibilité de nos entreprises mutualistes avec la RGPD. Sujet d'ailleurs toujours d'actualité !

Et avant l'été, nous avons tenu le 20 juin une matinée sur « L'innovation au cœur de la transformation : Impacts pour les mutuelles et la gestion d'actifs » avec Forward Finance et Axa IM.

La Matinée de rentrée s'était tenue le 20 septembre, sur la transformation digitale des mutuelles avec notre partenaire R&B, en ce même Palais de la Mutualité.

Le 16 octobre 2018, nous avons eu une Matinée sur l'innovation dans l'épargne des particuliers chez OFI AM, qui nous accueillera également pour notre AG 2019 du 10 avril prochain et dont je tiens à remercier son Directeur général, Jean-Pierre GRIMAUD.

Le 27 novembre, nous avons pu débattre avec notre partenaire Actuaris des enjeux de la maîtrise du risque prévoyance sous les 3 dimensions de la chaîne de valeur (assureur, gestionnaire, distributeur). Sujet essentiel dans le cadre de l'élargissement de nos offres.

Notre Matinée 2018 en Province a eu lieu le 18 décembre à Aix-en-Provence, dans un lieu emblématique de la région : The Camp, sur le management de la performance et l'assurance de personnes, avec notre partenaire Stream Techs.

L'année 2019 a très bien débuté ce 22 janvier avec une belle matinée sur un sujet combien d'actualité : « Rapprochements : Enjeux juridique et de gouvernance » organisé avec le Cabinet Gide. Au cours de laquelle, nous avons eu l'intervention passionnante de notre collègue François VENTURINI sur son expérience sur le sujet.

Et ce 25 février, la Matinée portée avec IPSE et son Directeur général, notre fidèle administrateur, Jean-Claude GENET que je remercie pour la qualité des personnes qu'il a fait témoigner sur la thématique de Mutuelles et Europe, avec des intervenants européens francophones de référence, comme Corinna HARTRAMPF de l'AIM et Alain COHEUR de Solidaris- Membre du CES Européen.

Nous tiendrons notre assemblée générale statutaire ce 10 avril chez OFI. Je ne peux que vous inciter à y participer et, pour cela, à régler vos cotisations d'ici là.

Je vous invite également à réserver la date du 12 juin pour une Matinée avec notre partenaire DOMPLUS sur « la détection des fragilités au service de la prévention et de la santé globale ». Serge BIZOUERNE, son président ici présent, a d'ailleurs participé au titre de l'ADOM et à l'invitation de notre collègue Saïd GHABRI, à la Journée « Santé au travail » organisée par la CMIM le 20 décembre à Casablanca. Je les en remercie tous les deux, ainsi qu'à notre administrateur Jean-Luc GARDE qui avait également fait le déplacement.

Et en septembre 2019, notez le mercredi 11 pour notre Matinée de rentrée avec l'ANEM sur la Transformation des métiers de la gestion à horizon 2025 qui se tiendra à la MGEN, square Max-Hymans. Je tiens à souligner l'importance et la qualité des relations que nous entretenons avec l'ANEM pour le partage des thématiques liées à l'emploi dans nos mutuelles.

D'autres matinées sont en cours de finalisation, avec le Crédit Coopératif, PMP, Stanwell,... pour un programme 2019 déjà rempli.

Toutes nos manifestations, passées et futures, sont positionnées sur notre site, avec l'ensemble des précisions, documentations et photos correspondantes. Je vous invite à le consulter régulièrement.

L'ADOM est aussi présente sur les réseaux sociaux, pour plus de proximité et de partage : Twitter, LinkedIn, Facebook, Viadéo, Instagram. N'hésitez pas à nous y suivre, liker nos événements et les commenter.

Mais l'ADOM, c'est aussi la possibilité de groupes de réflexion et d'échanges entre directeurs sur nos grandes thématiques métiers. Je citerai les questions du statut des directeurs, du digital, des relations LII/LIII, de la différenciation de l'offre, de la gestion des relations sociales,... Je rappelle que ces groupes sont ouverts à l'ensemble de nos membres sous l'animation d'un administrateur de l'ADOM.

Sinon, l'ADOM s'est développée cette année encore en termes d'adhérents, en direction des directeurs de Livre II, et aussi du Livre I et du Livre III, des mutuelles d'assurance et des institutions paritaires.

Nous avons résolument confirmé notre posture d'une association inter-livres et inter-codes au sein de la Mutualité. Nos adhérents se répartissent aujourd'hui sur l'ensemble des 3 Livres et des 3 Codes, et aussi de nos régions de métropole comme d'outre-mer, et à l'international, avec l'Europe et l'Afrique francophones.

Le nombre de nos partenaires s'est largement développé, près d'une cinquantaine, et nous couvrons grâce à eux l'ensemble des thématiques métiers de nos entreprises mutualistes.

Le dynamisme de l'ADOM est bien identifié aujourd'hui au sein de la Mutualité au sens large et de ses directeurs, par nos membres et nos partenaires.

Et la récente tribune dans les Echos de ce 7 février sur « la Résiliation à tout moment des complémentaires santé : attention aux effets pervers », que nous avons cosigné avec un collectif de DG mutualistes à l'initiative d'Unéo, et en partage avec la FNMF, en est un exemple.

Je vous précise également que sur ce sujet de la résiliation, Anne-Marie Thomazeau du Journal Viva, ici présente, nous a accordé la semaine dernière une interview qui est parue ce lundi. Et je l'en remercie.

L'article que nous avait consacré l'Argus de l'Assurance en février 2018 en est aussi un autre bel exemple.

Et je vous annonce que notre prochaine matinée de juin avec Domplus, cité à l'instant, sera animée par Christophe Vanackere et couverte par le Fil Social.

Nous avons également soutenu la Journée de la Femme mutualiste francophone organisé par le PASS à Abidjan ce 6 mars, qui a été une belle réussite. Je tiens d'ailleurs à souligner la qualité des relations que nous entretenons avec Jean-Philippe HUCHET, directeur du PASS, et ses équipes en direction de nos collègues d'Afrique de l'Ouest.

Nous allons traiter, aujourd'hui, d'un thème de connexion inter-livres qui nous est cher :

### **Soigner et assurer, deux vecteurs indissociables des nouveaux parcours de soins ?**

Comment concilier performance sanitaire, sociale et économique des structures de soins et les exigences de gestion des assureurs dans un contexte en pleine mutation ?

La réglementation a souvent poussé à aborder de façon dissociée la prise en charge des soins, réservée aux assureurs, et la délivrance des soins, réservée aux professionnels de santé. Le législateur européen souhaitant même que l'un n'interfère pas sur l'autre.

A contrario, l'ADOM dans sa posture inter-livres et inter-codes milite pour renforcer, créer, inventer les passerelles entre ces deux vecteurs d'un parcours de soins optimisé.

Comme d'autres parmi nous, ou vice versa d'ailleurs, j'ai commencé ma carrière en mutualité sur la gestion des activités sanitaires et suis passé au moment du nouveau code de la Mutualité et de Solvabilité 1 sur les activités de Livre II. J'ai toujours considéré que la Mutualité était un tout, que c'était sa force, sa différenciation et sa légitimité. Le Conseil d'administration de l'ADOM porte fortement cette orientation et nous souhaitons pouvoir approfondir cette approche aujourd'hui.

Nos deux administrateurs, Patrick FOURMOND et Matthieu LEDERMMANN ont beaucoup travaillé pour réaliser cette journée et les tables rondes qui vont se succéder. Je tiens à les en remercier chaleureusement car il leur a fallu beaucoup d'investissement et de persévérance pour finaliser tout cela.

Sur ce sujet de l'importance de place de nos deux manières d'intervenir dans le parcours de soins, nous nous retrouvons complètement dans les orientations politiques que promeuvent la FNMF et le Président Thierry BEAUDET. Albert LAUTMAN y reviendra certainement dans son intervention.

Une vraie révolution est en train de se développer sur les techniques médicales et la prise en charge des patients. Nous avons là



un sujet d'excellence pour nos livres III et des modalités de redoper les connexions LII/LIII.

Ces nouvelles approches doivent nous permettre également d'élargir nos partenariats, de créer des relations privilégiées avec les offreurs de soins et de services aux patients. Il nous faut aussi examiner et soutenir les évolutions métiers portées par des startups au profit des adhérents.

L'environnement de la prise en charge des soins et de la santé est en pleine évolution. C'est une opportunité pour la Mutualité d'y prendre toute sa place, dans la recherche d'une performance sanitaire, sociale et économique globale.

Nous avons voulu cette Journée Annuelle ouverte, innovante, collaborative et inclusive, de manière à nous donner une vision grand angle de la thématique abordée.

Nous avons découpé notre Journée en deux grandes parties, l'une, ce matin, centrée sur le parcours de soins avec un focus sur les activités de Livre III, et l'autre, en début d'après-midi, élargie au parcours de santé qui nous donnera d'autres visions de la prise en charge.

Mais je laisserai à Camille BROUARD le soin de présenter et d'animer les interventions de cette journée.

Pour conclure mon intervention, je souhaite remercier les membres du Conseil d'administration pour leur implication dans la vie de l'ADOM et pour l'organisation de ses activités, et de cette Journée Annuelle. Je salue particulièrement notre 1<sup>er</sup> vice-président, Christian Oyarbide, pour le rôle très actif qu'il y joue.

Remercier également les partenaires de l'ADOM qui nous permettent d'enrichir nos échanges et de partager leurs expertises sur nos sujets métiers.

Remercier la Fédération Nationale de la Mutualité Française, notre partenaire institutionnel historique, pour son soutien à nos actions.

Et, bien sûr, vous remercier tous de votre présence et votre participation à l'ADOM où nous nous retrouvons toujours avec intérêt et plaisir.

Je nous souhaite une belle journée ADOM avec des débats de qualité, beaucoup d'échanges et d'interactivité, et toujours dans ce cadre convivial et interactif qui nous caractérise.